

Ministère chargé de
l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

Dossier de demande d'autorisation environnementale du système d'endiguement avec travaux de la commune des Mées (04)

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Provence Alpes Agglomération

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Mme GRANET-BRUNELLO Patricia, Présidente

RCS / SIRET

2	0	0	0	6	7	4	3	7	0	0	0	1	8
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

Forme juridique

EPCI à fiscalité propre

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
10 et 21.e	10: Consolidation ou protection des berges par des techniques autres que végétales vivantes sur une longueur supérieure à 200 m, 21: e) Ouvrages construits ou aménagés en vue de prévenir les inondations et les submersions tels que les systèmes d'endiguement au sens de l'article R562-13 du code de l'environnement.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Aménagements du dispositif de protection contre une crue trentennale pour l'ensemble des ouvrages communaux (digues et épis communaux) :

- Epi de la Roberte : sécurisation accès (aucun travaux lourds envisagé)
- Epi de Trabuc: confortement du talus uniquement sur la section déversante, pistes latérales, mise en place d'équipement de gestion des accès, réfection et inclinaison de la tête d'épi pour l'adapter au contexte morphologique
- Digue longitudinale amont : déplacement partiel + renforcement du reste de la digue et du déversoir
- Digue de l'Annonciade: consolidation ancrage amont consolidation section renforcée au déversement + aménagement de pistes
- Digue longitudinale aval : Engraisement talus aval

4.2 Objectifs du projet

Programme de travaux visant à fiabiliser l'ensemble du système de protection contre les crues de la commune de Mées. Le but de ces opérations est de garantir la protection vis-à-vis des risques d'inondation de la Durance jusqu'à un niveau de crue trentennale pour l'ensemble des zones à enjeux.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Epi de Trabuc : confortement du talus uniquement sur la section déversante, pistes latérales, mise en place d'équipement de gestion des accès, réfection et inclinaison de la tête d'épi pour l'adapter au contexte morphologique ;

Digue longitudinale amont : recul d'environ 150 m sur les 500 premiers mètres de l'ouvrage (arasement de cette section au niveau du terrain naturel et construction d'un nouveau tronçon en retrait), renforcement de la digue existante non arasée et renforcement du déversoir ;

Digue de l'Annonciade: déplacement de l'ancrage de la digue à la terrasse naturelle (amont), sécurisation de l'ouvrage traversant amont vis-à-vis des risques d'érosion interne ou de défaillance du système d'obturation (accessibilité en crue notamment), renforcement du pied de la section renforcée au déversement, modification des circulations en crête de digue.

Digue longitudinale aval : reconstitution du pied de talus aval sur 400 m au niveau de la zone industrielle avec un apport et un compactage des matériaux

Par ailleurs, il est prévu :

- la mise en place d'équipement de gestion des accès sur l'Epi de la Roberte, l'Epi de Trabuc, la Digue longitudinale amont, la Digue longitudinal aval et le Digue de l'Annonciade,
- la création de pistes latérales au niveau de l'Epi de Trabuc et au niveau de la Digue de l'Annonciade.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Les travaux envisagés visent à sécuriser les ouvrages existants de protection contre les crues de la commune des Mées. Après les travaux, l'exploitation du dispositif de protection consiste uniquement contrôler le bon état et le fonctionnement des ouvrages.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet est soumis à une demande d'autorisation environnementale comprenant les éléments suivants: Etude d'impact ou d'incidence environnementale (objet de la présente demande d'examen au cas par cas), Dossier d'évaluation des incidences du projet sur le ou les sites Natura 2000, Dossier d'autorisation du système d'endiguement, Etude de dangers pour l'ensemble du système d'endiguement, Etude ACB (Analyse Coûts-Bénéfices).

Les dossiers suivants pourront être nécessaires: Demande de dérogation "espèces et habitats protégés dit "dossier CNPN", Demande d'autorisation de défrichement, Dossier de Déclaration d'Utilité Publique (DUP).

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Longueur de l'Epi de la Roberte	640 m
Longueur de l'Epi de Trabuc	750 m
Longueur de la Digue Longitudinal amont	1025 m (dont 500 m à déplacer)
Longueur de la Digue Longitudinal aval	1550 m
Longueur de la Digue de l'Annonciade	400 m

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Rive gauche de la Durance
04190 Les Mées

Coordonnées géographiques¹ Long. ___° ___' ___" E Lat. ___° ___' ___" N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ : Long. 05° 98' 71" 15 Lat. 44° 04' 10" 41
Point d'arrivée : Long. 05° 95' 50" 62 Lat. 44° 02' 24" 667

Communes traversées :

Les Mées

N° des parcelles proches concernées par le projet (travaux et/ou acquisitions foncières) :

0A2074, 0A2072, 0A0786, 0A1033, 0A1845, 0A1844, 0A1846, 0A1847, 0A1698, 0A1039, 0A1038, 0A1036, 0A1035, 0A1034, 0A1032, 0A0882, 0A0880, 0A0879, 0A0790, 0A0789, 0A0788, 0A0787, 0A0684, 0C1573, 0C1575, 0C1597, 0C1705, 0C1716, 0G1554, 0G1556, 0G1555, 0G1515, 0G1513, 0G1129, 0G0060, 0G1514, 0G1516, 0G0072, 0G0061, 0G0059

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui Non

L'épi de Trabuc, la digue longitudinale amont et la digue longitudinale sont classés en catégorie C par l'arrêté préfectoral n°2012-2355 du 27 novembre 2012.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ZNIEFF de type I (930012698): La Moyenne Durance de l'aval de la retenue de l'Escalade à la confluence avec le Verdon (n° régional 04100189)
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Plan de Prévention de Bruit dans l'Environnement sdu réseau routier national concédé (autoroute A51) dans les Alpes-de-Haute-Provence approuvé par arrêté préfectoral n° 2016-112-002 du 21 avril 2016
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Monument historique "Hôtel de Crose et portail Saint-Félix" situé à plus de 500 m de ouvrages concernés par le projet.
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Zone humide FR93SRCE2014: Secteur de la Durance, du Buëch inclus au Verdon

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Commune des Mées située dans le périmètre d'un PPRn Mouvement de terrain, Inondation, Tassements différentiels, Séisme approuvé le 08/03/2004 Commune des Mées concernée par le PPRT de la société ARKEMA, approuvé par arrêté préfectoral n°2017-072-003 du 15/03/2017
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Ouvrage non répertorié dans les bases de données BASIAS ou BASOL.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Captage AEP "Les vergers" qui alimente en eau potable la commune des Mées
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Ouvrages en partie situés dans deux sites Natura 2000 : - la Zone Spéciale de Conservation "La Durance" (site FR9301589) Directive Habitats - la Zone de Protection Spéciale "La Durance" (site n°FR9312003) Directive Oiseaux
D'un site classé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Site classé "Pénitents des Mées" à environ 600 m à l'est

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Des apports en matériaux graveleux et enrochements seront nécessaires
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Au vu de la proximité immédiate avec les milieux naturels, le projet entraînera au minima des perturbations temporaires sur la faune et la flore.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet se trouve aux abords du lit de la Durance, et donc au sein des sites Natura 2000 de la Durance (ZSC et ZPS). Ainsi, comme précédemment, l'état d'avancement ne permet pas de prédire d'un quelconque impact autre que des perturbations temporaires.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Une demande de défrichement sera réalisée dans le cadre de la demande d'autorisation du système d'endiguement avec travaux (confirmer la superficie à défricher)
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Ouvrages localisés en dehors du périmètre du Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT) de la société ARKEMA. Commune des Mées concernée par l'onde de submersion causée une rupture du barrage de Serre-Ponçon. Risque Transport de matières dangereuses : A51 (250 m au NO , D4096 (1,2 km au N-O), canalisation de gaz naturel au droit d'une partie des ouvrages. Commune non concernée par le risque nucléaire.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Séisme: zone 4 = sismicité moyenne Ouvrages situés en zone rouge du PPR inondation Ouvrages situés en dehors des zones sensibles aux incendies, non concernés par le risque mouvement de terrain
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La construction de la nouvelle digue (portion déplacée de la digue longitudinale amont) va nécessiter l'acquisition foncière d'une partie de parcelles agricoles.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

Digne les Bains

le,

25/05/2021

Signature



A handwritten signature in purple ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke.